



Le Petit Messinois

Numéro 159 - décembre 2022

Mairie - 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN

Tél. : 03.83.47.22.21

Directeur de publication : Daniel LAGRANGE

Rédacteur : Daniel LAGRANGE

Site : www.messein.fr

Email : mairie@messein.fr

Dépôt légal : juin 2020



Économie d'énergie : Faut-il éteindre l'éclairage public la nuit ?

Comme dans beaucoup de communes, cette question a été débattue lors des réunions des membres du Conseil Municipal.

Sans revenir sur tous les arguments et avantages de chacune des 2 solutions possibles, le choix s'est porté sur le maintien de l'éclairage public toute la nuit pour les raisons suivantes :

- Le changement complet des lampes de tout le village a permis de diviser par 3 le coût annuel de fonctionnement,
- Pour des raisons évidentes de sécurité routière et piétonne, les rues du Bois de Grève, Général Leclerc, Hubert Sensiquet et Saint-Maurice doivent restées éclairées,
- La commune étant divisée en 9 secteurs, seuls 2 secteurs auraient pu être concernés par une coupure nocturne,
- Le changement de toutes les horloges astronomiques gérant l'éclairage public permettra une meilleure gestion des plages d'éclairage,

Nous serons attentifs aux conclusions des communes ayant opté pour une extinction nocturne partielle afin de choisir en toute connaissance de cause pour l'hiver prochain.





Les marchés
de Moselle
et Madon

Chez nous, à MESSEIN

Vendredi 16 décembre

De 16h à 20h

Salle Gilbert Gargam

FRUITS ET LÉGUMES, VIANDES, OEUFS, PRODUITS LAITIERS ...



Panneau lumineux en veille

Si vous circulez à Messein entre 23h et 6h, vous constaterez un écran noir sur le panneau lumineux de la commune.

Il ne sera pas en dysfonctionnement mais simplement mis en veille.

Pêcheurs, la vente des cartes de pêche pour la saison 2022 s'achève !

La vente de cartes de pêche cessera à partir du samedi 17 décembre 2022.

Reprise des ventes pour la saison 2023 à partir du mercredi 4 janvier.



Lui ne peut
pas ramasser...
Vous, oui !



DÉJECTIONS CANINES

Cacastrophe !

Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins : elles salissent trottoirs ou espaces verts et participent à la prolifération des microbes.

En outre, nous risquons de marcher dessus.

Par conséquent, il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué et ce sera très apprécié.

Nous rappelons que plusieurs supports à canisacs ont été installés dans différentes rues du village.

À utiliser sans modération !



Saint-Nicolas à l'école, il avait promis de revenir...

De source sûre, les enfants ont été sages.

Le Saint-Patron a donc décidé de s'arrêter à nouveau à l'école Jean Rostand pour une visite surprise aux écoliers le mardi 6 décembre.

Il s'est rendu dans chaque classe où tous les enfants ont reçu une brioche et des clémentines avant de repartir les bras chargés de jolis dessins et de leur donner rendez-vous le samedi suivant pour défiler dans les rues de Messein.



Défilé de la St Nicolas

Samedi 10 décembre, le défilé de la St Nicolas a connu un vif succès.

De nombreux enfants, parents, pingouins et amis du Pôle Nord ont suivi les chars et se sont rassemblés ensuite sur la place de la mairie pour la remise des clés de la ville au Patron de la Lorraine et le partage d'un goûter pour grands et petits.

Merci au club Ados, à "Messein en fête" et tout particulièrement aux nombreux bénévoles pour la construction des magnifiques chars, la préparation et la distribution du goûter ainsi que pour avoir une nouvelle fois animé joyeusement la commune.





Par arrêté préfectoral, le préfet de Meurthe-et-Moselle a prescrit l'ouverture d'une consultation publique **depuis le 12 décembre 2022 et jusqu'au vendredi 20 janvier 2023 à 17h30**, portant sur la demande d'enregistrement présentée par la société Carrière et Matériaux Nord Est pour l'exploitation d'une centrale d'enrobage au bitume de matériaux routiers à chaud à Messein.

Le dossier de demande d'enregistrement est consultable pendant toute la durée de la consultation aux horaires d'ouverture au public ou sur le site de la préfecture de Meurthe et Moselle à l'adresse suivante : www.meurthe-et-moselle.gouv.fr.

Vous pourrez alors formuler vos observations sur le dossier soumis à consultation selon les modalités suivantes :

- sur le registre à feuillets non mobiles disponible à la mairie,
- par courrier adressé à la préfecture de Meurthe et Moselle - Bureau des procédures environnementales - 1 rue du Préfet Claude Érignac - CS 60031 - 54038 NANCY Cedex, cachet de la poste faisant foi,
- par voie électronique, date de réception faisant foi, à l'adresse pref-enquetepublique@meurthe-et-moselle.gouv.fr



Considérant les risques de troubles à la tranquillité et l'ordre publics à l'occasion de la période des festivités de Noël et du Nouvel an, le préfet de Meurthe-et-Moselle a pris un arrêté qui prévoit :

- l'interdiction de l'utilisation des pétards et artifices de divertissement par les **particuliers** pour les périodes :

- **du vendredi 23 décembre 2022 au lundi 26 décembre 2022**
- **et du vendredi 30 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023.**

- l'interdiction du transport de ces artifices dans les transports publics.
- l'achat et la vente au détail, l'enlèvement et le transport de tous combustibles, gaz inflammables, carburant par jerricanes ou récipients divers et portables sont interdits pour les périodes indiquées ci-dessus.

Lignes électriques, travaux d'entretien de la végétation

Nous vous informons que la société RTE effectue actuellement des travaux d'entretien de la végétation nécessaire au bon fonctionnement de lignes à haute tension sur la commune.



SOUTIEN À L'UKRAINE



Certains de nos concitoyens ont fait preuve d'un humanisme à saluer, puisqu'ils ont accueilli, chez eux, des ukrainiens, afin de leur apporter aide et chaleur, sur leur propres deniers.

Ces particuliers vont pouvoir en être remerciés, dès lors qu'ils pourront justifier de ce qu'ils ont effectivement mis en œuvre pour des déplacés ukrainiens.

Cette mesure s'adresse aux particuliers ayant hébergé un ou des ukrainiens à titre gratuit et à leur domicile ou dans un logement indépendant, et pour une durée supérieure à 90 jours entre le 1er avril 2022 et le 31 décembre 2022.

Elle s'élève à 450 euros pour les 90 premiers jours d'hébergement cumulés, puis à 5 euros par jour pour les jours suivants.

Afin de pouvoir bénéficier de la mesure, les intéressés doivent constituer un dossier à déposer sur une plateforme à l'adresse suivante : <https://www.asp-public.fr/aides/mesure-exceptionnelle-de-soutien-aux-hebergeurs-citoyens>.

Message du Secrétaire Général de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle :

Les intéressés ont fait preuve d'une solidarité exemplaire et il est important qu'ils en soient gratifiés. Je vous remercie pour votre aide et votre collaboration dans l'accueil de déplacés ukrainiens.



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

L'intoxication au monoxyde de carbone survient le plus souvent dans les circonstances suivantes :

- mauvais fonctionnement d'un appareil à combustion (chaudières notamment), et ce quel que soit le combustible utilisé (bois, gaz, charbon, pétrole...),
- défaut d'aération ou de ventilation du logement,
- conduit d'évacuation de gaz brûlés défectueux ou obstrué,
- utilisation inappropriée d'appareils de chauffage d'appoint ou de groupes électrogènes.

Pour éviter ce risque, voici quelques conseils de prévention à adopter :





MERRY CHRISTMAS

- 2 Dec. **DÉCORATION DU CLUB**
9 Dec. **SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ**
16 Dec. **MARCHÉ DES PRODUCTEURS / LIBRES**

19H30 - 21H30

Club Ados

**18 ALLÉE DES NAUTONIERS,
54850 MESSEIN**

RENSEIGNEMENT :

AUORE : 06 50 83 61 02

CHLOÉ : 06 07 50 95 27

OUVERT À
TOUS LES
ADOS
MESSINOIS



METTEZ-VOUS SUR VOTRE 31 !

BAL DE NOËL

CM2 - 6EME: LE 21 DEC. DE 17H À 19H
5EME ET PLUS : LE 21 DEC. DE 19H À 21H
RENDEZ-VOUS À LA SALLE DU PLAN D'EAU
VEUILLEZ FAIRE PARVENIR LE BULLETIN D'INSCRIPTION À
AURORE AU 06 50 83 61 02 OU ELYSA AU 07 82 32 76 81
(AVANT LE 12 DEC.)

Autorisation
parentale
à télécharger
sur le site de
la commune
www.messein.fr

CÉLÉBREZ LA PÉRIODE
DES FÊTES AVEC NOUS !

*Réservée aux ados à
jours dans la cotisation
(gratuit)*

Sortie au marché de Noël de Nancy

Le 17 Décembre 2022

13h rendez-vous au club

- bus à 13h 25 à Ludres cinéma

Retour au club à 18h00

- bus à 17h15 à Nancy gare

INSCRIPTION AUPRÈS D'ELYSA AVANT LE 11 DÉCEMBRE

PLUS D'INFORMATION : ELYSA : 07.82.32.76.81

CHLOÉ : 06.07.50.95.27





Prochain marché
des producteurs locaux :

vendredi 16 décembre
à MESSEIN
de 16h à 20h
Salle Gilbert GARGAM



CALENDRIER DES COLLECTES 2022



- › Présentez vos bacs ou sacs bordeaux, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- › Bac noir avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir
- › Sac bordeaux déposé à proximité du passage de la benne

Prochaine collecte le 29 décembre



- › Présentez vos bacs et sacs, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- › Bac jaune avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir
- › Sac de tri déposé à proximité du passage de la benne

Collecte tous les vendredis

Calendrier des collectes 2023

Ils seront distribués par la Poste dans toutes les boîtes aux lettres du territoire courant du mois de décembre. La version informatique sera disponible dans les jours à venir sur le site ou le Facebook de la CCMM.



N'ABANDONNEZ PLUS VOTRE SAPIN RECYCLEZ-LE !



Sapins de Noël, collecte après la fête

La commune en lien avec la COVALOM (la société de collecte des déchets de la CCMM) mettra à votre disposition, une zone de collecte de vos sapins de Noël naturels **à côté de la benne à déchets verts, rue des Pâquis.**

Il sera interdit d'y déposer des sapins artificiels, des sapins couverts de neige artificielle ainsi que tout sac et lien plastiques (idem dans la benne à déchets verts)

En paillage dans votre jardin



En matière sèche dans votre composteur



Pour tous renseignements, contactez le 03.54.95.62.41

? Idées reçues

- ✗ #1 : Pailler avec du résineux risque d'acidifier le sol. **FAUX**
Il suffit de le mélanger avec vos feuilles mortes par exemple !
- ✓ #2 : Mettre du broyat dans son composteur améliore le processus de décomposition.
Cela permet d'aérer le mélange !





SAMEDI 17 DÉCEMBRE À MESSEIN



*THE FREESTYLE
NIGHT TRAIL #2022*

TFNT 17 KM

TFNT 10 KM



INFOS ET INSCRIPTIONS
WWW.MESSEIN-LOISIRS.FR



Réveillon de la Saint Sylvestre

Fêtons ensemble 2023



Organisé par l'association
Messein en Fête

Samedi 31 décembre 2022
à partir de 20 heures
salle Gilbert GARGAM
à Messein

Animé par DJ Nicolas

55 € par personne
hors boissons
apéritif offert

Menu

Apéritif de bienvenue

Kir pétillant

Assortiment de petits fours

Minis Mauricettes

Canapés froids salés

Repas

Duo de saumon sauce Aurore

Trou Lorrain

Fondant de volaille aux morilles sur
pommes de terre croustillantes et
sa poêlée de petits légumes

Assiette fromagère

Crumble hivernal
pommes, poires caramélisées

Bulletin d'inscription à retourner avant le **17 décembre** auprès de

Mme PERROT Antoinette -25 rue Hubert Sensiquet - 54850 MESSEIN - 06-52-13-53-85

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail _____ @ _____

Nombre de personnes : _____ X 55 € = _____ €

Joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'association Messein en Fête

Prochaines dates d'entraînement



Soit le mercredi
de 13h30 à 15h30
1 fois par mois

**Initiation tout
en douceur**

- 11 janvier 2023
- 8 février 2023
- 8 mars 2023
- 5 avril 2023
- 10 mai 2023
- 14 juin 2023

**Stade René Kuzaj
de Messein**

Soit le samedi
de 13h30 à 15h30
Toutes les 6 semaines

**Participation à l'entraîne-
ment de l'Ecole de Rugby
avec les enfants de l'EdR**

4 mars 2023
15 avril 2023
27 mai 2023



**Le maire,
les adjoints,
les conseillers,
les membres du CCAS,
ainsi que le personnel communal
vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année.**



Prochaines dates à ne pas manquer



- **16 décembre 2022** : Marché des producteurs salle Gilbert GARGAM
- **17 décembre 2022** : Trail de nuit - Base nautique
- **31 décembre 2022** : St-Sylvestre - Messein en fête
- **8 février 2023** : Don du sang - Salle Gilbert GARGAM
- **1^{er} et 2 avril 2023** : Vide-landau - MEF
- **4 mars 2023** : Carnaval - MEF
- **9 avril 2023** : Chasse aux œufs - MEF
- **Du 26 au 29 mai 2023** : Exposition peinture - APPL
- **4 juin 2023** : Brocante - MEF
- **17 juin 2023** : Fête de la musique - MEF
- **17 et 18 juin 2023** : Nautidays - Base nautique et de plein air
- **8 juillet 2023** : Fête du lac - MEF
- **14 et 15 octobre 2023** : Vide-landau - MEF
- **22 octobre 2023** : Repas des aînés
- **12 novembre 2023** : Bike and Run - NMT54
- **25 et 26 novembre 2023** : Expo-vente - APPL
- **9 décembre 2023** : Défilé de Saint-Nicolas
- **17 décembre 2023** : Trail de nuit - Base nautique et de plein air
- **31 décembre 2023** : St-Sylvestre - MEF



**Tous les numéros du Petit Messinois
sont consultables sur le site de la mairie :
www.messein.fr**